

DÉPARTEMENT
DU VAL D'OISEARRONDISSEMENT
DE
PONTOISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CANTON DE
L'ISLE-ADAM**VILLE DE L'ISLE-ADAM****Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal****Séance du : Vendredi 22 mars 2024****CONVOCATION**Date : 15 mars 2024
Affichée le : 15 mars 2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 33
Présents : 25
Votants : 33
Pouvoirs : 8
Absent : 0**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS**Affichée et mise en ligne le :
29 mars 2024**DÉLIBÉRATION MISE EN LIGNE SUR
LE SITE INTERNET DE LA VILLE LE :**

L'an deux mille vingt-quatre, le vendredi vingt-deux mars à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Sébastien PONIATOWSKI, Maire de L'Isle-Adam.

Etaient présents : Mme Julita SALBERT – M. Michel VRAY – M. Joël MOREAU – Mme Agnès TELLIER – M. Bruno DION – Mme Aurélie PROCOPPE – M. Morgan TOUBOUL – Mme Armelle CHAPALAIN – M. Jean-Dominique GILLIS – M. Alphonse PAGNON – Mme Sylvie BRIÈRE – M. François DELAIS – Mme Virginie GRANTE – M. Loïc LEBALLEUR – Mme Cécile PIGNOL – M. François RAMPON – M. Michel GINOUX – Mme Danièle DEBOUT-LEBLANC – M. Rodolphe MIET – Mme Sophie ALEXANDRE-CARBON – M. Julien DOLFI – Mme Carine PELEGRIN – M. Edwin LEGRIS – Mme Claudine MULLER.

Absents représentés

Mme Claudine MORVAN LE BREC'H Pouvoir à Mme Julita SALBERT
Mme Carole BOULANGER Pouvoir à Mme Agnès TELLIER
M. Gérard BRUNEL Pouvoir à M. Joël MOREAU
Mme Annie PARAGE Pouvoir à M. Michel VRAY
Mme Nathalie GEORGE-GOURET Pouvoir à Mme Armelle CHAPALAIN
M. Thierry MALHERBE Pouvoir à M. Rodolphe MIET
Mme Gaëlle DEMARS Pouvoir à M. Morgan TOUBOUL
Mme Sophie GUILHAUME Pouvoir à Mme Cécile PIGNOL

Secrétaire de séance : Mme Julita SALBERT

Délibération : n° 2024-03-22

**OBJET : CONVENTION DE FINANCEMENT DE LA FONDATION DU PATRIMOINE - ORGUE DE
L'ISLE-ADAM.**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Considérant que dans le cadre de l'opération de travaux de création d'un Orgue à l'Eglise Saint Martin, la Ville de L'Isle-Adam et la Fondation du Patrimoine ont mis en place un partenariat afin de lancer une campagne d'appel aux dons populaire visant à encourager le mécénat populaire et d'entreprise. Une convention de collecte de dons avec la Fondation du Patrimoine a été adoptée dans ce sens par le Conseil Municipal du 8 juillet 2022.

Considérant qu'en parallèle du mécénat mis en place, la Fondation du Patrimoine souhaite offrir à la commune une aide financière complémentaire de 16 971€.

Considérant qu'il est aujourd'hui proposé de conclure une convention avec la Fondation de France afin de définir les modalités de l'aide financière qui sera apportée à la Ville dans le cadre de l'opération de travaux de création d'un orgue à l'Eglise Saint Martin.

Après avis de la Commission des Finances en date du 12 mars 2024,
Après avoir entendu l'exposé du rapporteur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 32 voix pour,

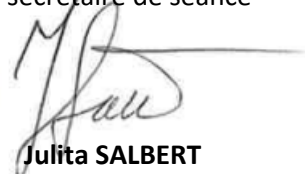
- **approuve** la conclusion d'une convention de financement avec la Fondation du Patrimoine dans le cadre de l'opération de construction d'un nouvel Orgue, renforcement de la tribune et maçonnerie.

- **autorise** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention de financement.

Pour extrait certifié conforme,


Le Maire,
Sébastien PONIATOWSKI

Le secrétaire de séance


Julita SALBERT